MAGNY LE MAG

Mai 2021
N°24

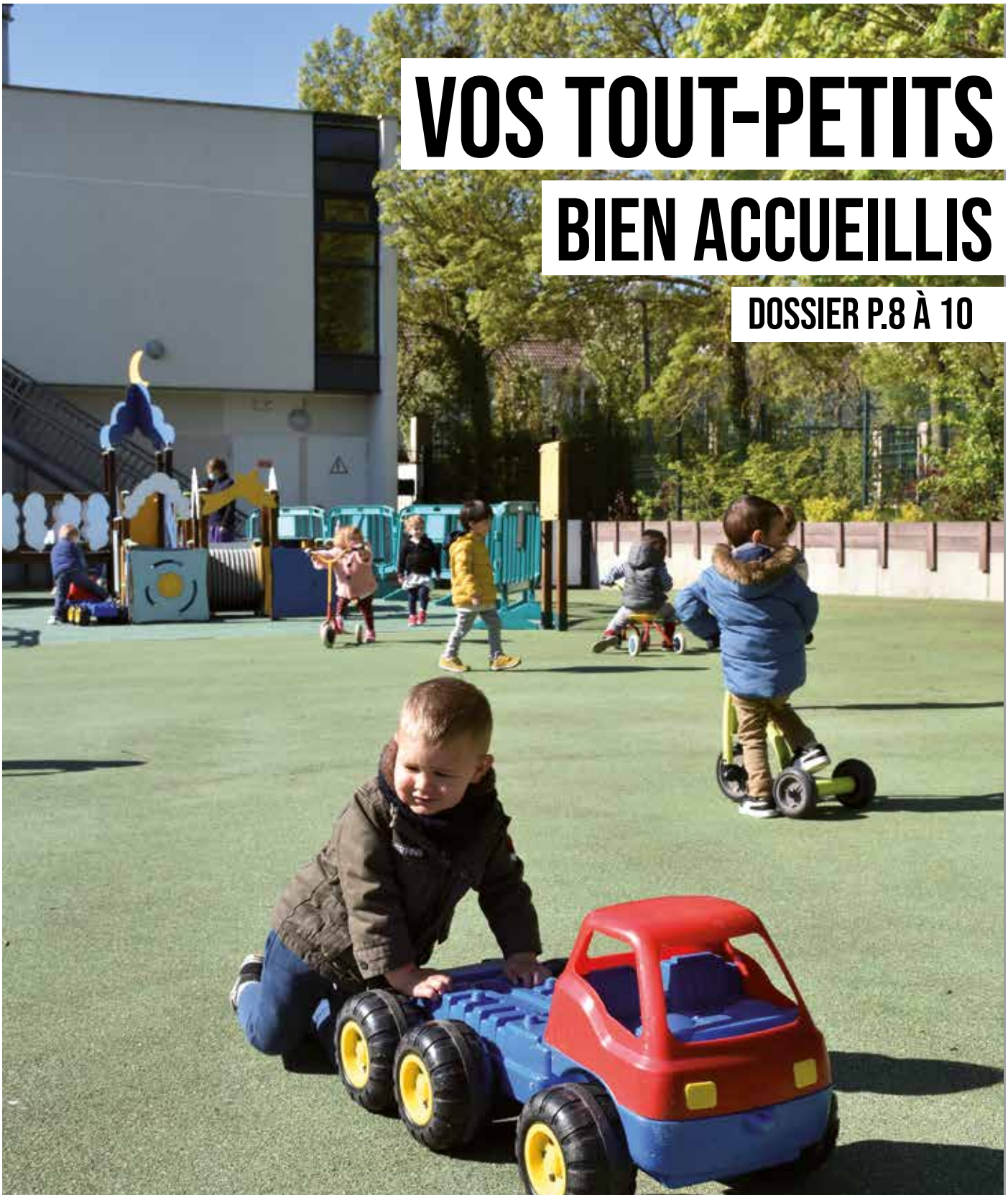

VOS TOUT-PETITS BIEN ACCUEILLIS

DOSSIER P.8 À 10

UN CENTRE DE VACCINATION SUR LE VAL D'EUROPE p.4

DÉVELOPPEMENT DURABLE : RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI p.12

SPECTACLE À NE PAS MANQUER : "DES RÊVES DANS LE SABLE" p.16

www.magnylehongre.fr @MagnyleHongre

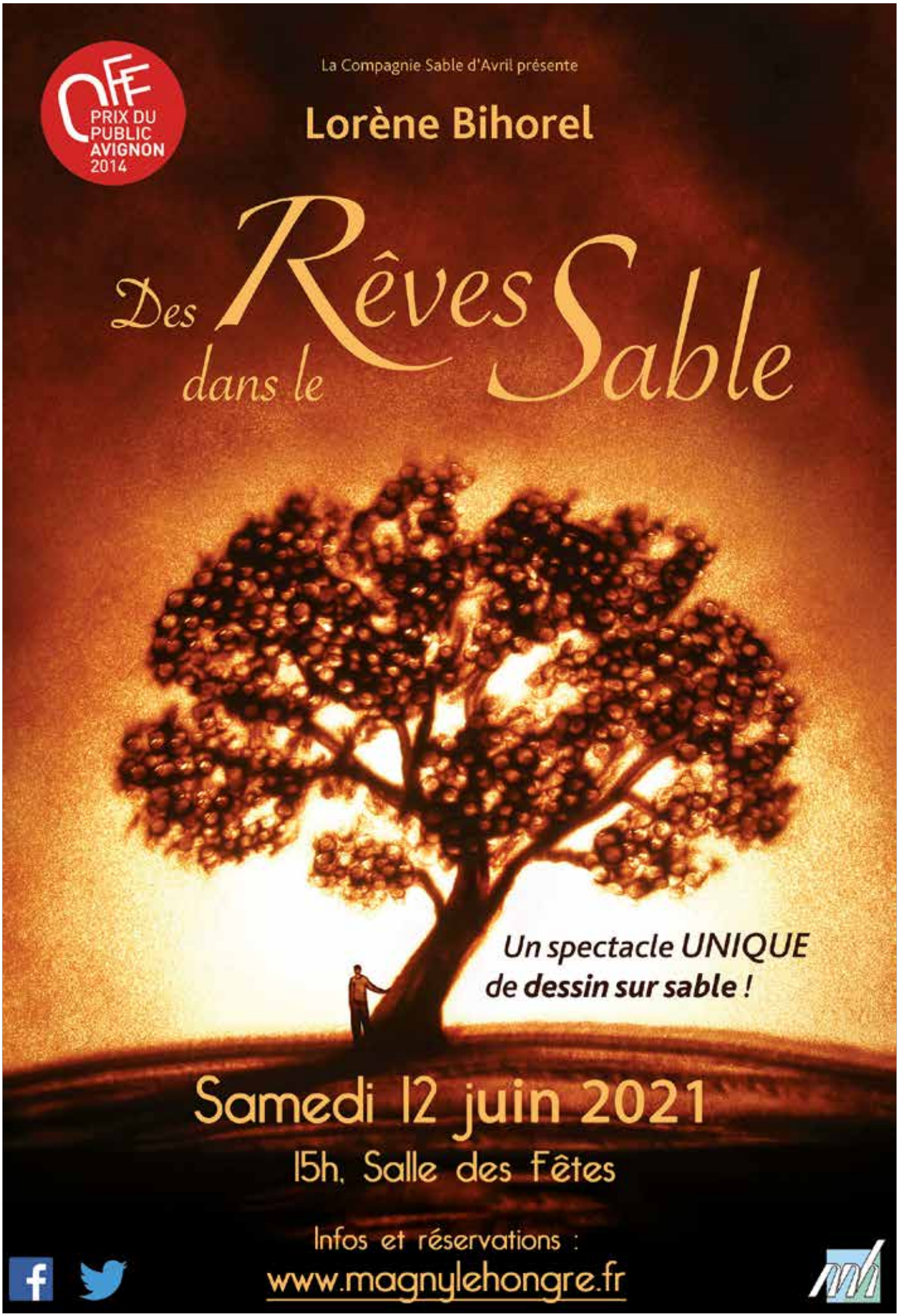
OFF
PRIX DU PUBLIC AVIGNON 2014
La Compagnie Sable d'Avril présente
Lorène Bihorel
Des Rêves dans le Sable
Un spectacle UNIQUE de dessin sur sable !
Samedi 12 juin 2021
15h, Salle des Fêtes
Infos et réservations :
www.magnylehongre.fr

SOMMAIRE

P.4 à 7 - Informations locales
UN CENTRE DE VACCINATION SUR LE VAL D'EUROPE
DON DU SANG, MAGNY GÉNÉREUSE
TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISE
ÉLECTIONS : PENSEZ À VOTRE PROCURATION
FRELONS ASIATIQUES, LA LUTTE CONTINUE
PARCOURS CULTUREL, RÉSULTATS DU SONDAGE
LES HONGRÉMANIENS ONT LA PAROLE

P.8 à 10 - Dossier
Magny accueille vos tout-petits

P.11 - Enfance
ZOOM SUR LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ
LES CENTRES DE LOISIRS CET ÉTÉ

P.12-13 - Développement durable
RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI
VOS BOUCHONS EN PLASTIQUE POUR LA BONNE CAUSE
BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE, RÉSULTATS

P.14-15 - Travaux/urbanisme
LES TRAVAUX FAITS ET À VENIR

P.16-17 - Culture/animations
SPECTACLE "DES RÊVES DANS LE SABLE"
MAIS AUSSI...

P.18 - Associations
LE JUDO CLUB DE VAL D'EUROPE ATTEND SON HEURE

P.19 - Tribunes

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires et durant le confinement)

Numéro 24 - Mai 2021 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

Après une période compliquée et un troisième confinement imposé, nous voici entrés dans la première phase du déconfinement, avec la réouverture des crèches et des établissements scolaires. Il devrait se poursuivre progressivement avec la levée des restrictions de déplacement en journée puis, nous l'espérons tous, avec la réouverture des commerces dits non-essentiels ainsi que des lieux culturels et sportifs.

Ce début d'amélioration de notre vie quotidienne ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : la vaccination qui seule nous permettra de maîtriser la pandémie. Je me réjouis ainsi de la mise en place d'un vaccinodrome sur notre territoire du Val d'Europe, à l'hôtel Newport Bay Club, sous l'égide du SDIS77. Je remercie tous les bénévoles, volontaires, saisonniers qui vont faire vivre ce site ainsi que les médecins, infirmiers, pompiers et personnels d'accueil mobilisés, avec le concours des collectivités territoriales comme la nôtre.

Ouvert 7 jours sur 7 à partir de la mi-mai, il devrait permettre à plus de 120 000 personnes d'être vaccinées d'ici la rentrée prochaine, soit plus du double de la population valeuropéenne.

Ce mois de mai nous permettra, je l'espère, de réactiver le dicton qui l'accompagne avec le retour d'évènements municipaux comme le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes, la Chasse aux Œufs du CCDJ ou encore la reprise de spectacles culturels avec le "One Man Show" de Jérémy Charbonnel et le spectacle "Des Rêves dans le Sable".

Vous êtes déjà nombreux à avoir manifesté votre intérêt pour ces divers évènements et je vous remercie de votre participation active. Vous n'avez d'ailleurs jamais cessé de vous impliquer dans la vie communale durant ces derniers mois, que ce soit avec vos nombreux votes lors du sondage pour l'agrandissement du parcours culturel des femmes remarquables, votre forte mobilisation pour soutenir les trois projets de Magny lauréats de la deuxième édition du budget participatif écologique de la région Île-de-France, ou lors de la troisième collecte de don du sang, qui a affiché complet le 17 avril dernier.

Je ne peux donc que vous inciter à continuer cet élan participatif en nous aidant à co-construire la future organisation des transports sur notre territoire. Je vous invite à donner votre avis dans le cadre de la consultation publique sur le plan local des mobilités lancée par le syndicat des transports de Marne-la-Vallée sur le site *plm-mlv.fr*.

Ensemble, nous allons plus loin.

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

Un centre de vaccination sur le Val d'Europe

En vue de l'accélération de la campagne de vaccination contre la Covid-19, l'agglomération, soutenue par l'ensemble des élus et le SDIS77 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ont mis en commun leurs efforts pour faciliter la mise en place d'un vaccinodrome sur le Val d'Europe. Pour apporter sa pierre à l'édifice, en complément des 12 centres de vaccination du département, la collectivité fournira son aide logistique avec du prêt de matériel pour la bonne tenue des opérations de vaccination sur place, ainsi que le renfort d'agents municipaux.

Le secteur du Val d'Europe accueille ainsi depuis le **samedi 24 avril** un vaccinodrome installé à l'hôtel Newport Bay Club afin de permettre une vaccination massive et de proximité.

Les élus de Val d'Europe et du département, les bénévoles et le SDIS se mobilisent pour assurer la vaccination d'un millier de personnes chaque jour, d'abord **les premiers week-ends, de 9h30 à 17h30, puis 7/7 jours** en fonction des doses disponibles et du nombre de personnes à vacciner.
Les personnes éligibles au vaccin Pfizer (60 ans et + ou les personnes ayant une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 munies d'une prescription médicale) pourront aller se faire vacciner munies de leur carte Vitale et de leur pièce d'identité, en ayant préalablement pris rendez-vous sur *www.doctolib.fr*.

+ d'infos
Une cellule d'information au public est mise en place au 01 64 71 77 79 - 7/7 jours, 8h30-12h30 et 14h-17h

DON DU SANG, MAGNY GÉNÉREUSE

Samedi 17 avril, la salle des Fêtes de la ville accueillait une collecte de dons du sang, la troisième en quelques mois. Comme pour les précédentes, tous les créneaux de l'agenda, imposés par la crise sanitaire actuelle, avaient été réservés et ont permis à l'Établissement Français du Sang de se réjouir de la générosité hongrémanienne. Ce jour-là, ce sont 83 personnes qui ont été prélevées sur les 92 volontaires présents, parmi lesquels 13 nouveaux donneurs. Félicitations à toutes et tous d'avoir sauvé des vies.
Forte de ce succès qui est le vôtre, la commune ne s'arrête pas en si bon chemin et souhaite poursuivre son aide à l'EFS pour reconstituer des réserves nationales de sang aujourd'hui très basses.

Nouvelle collecte à venir
Mercredi 30 juin, Magny le Hongre organise une nouvelle collecte à la salle des Fêtes, rue de la Clé des Champs. Prochainement, l'adresse *mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr* vous permettra de vous inscrire.
Nous comptons tous sur vous !

Tirage au sort des jurés d'assises

Dans le cadre de la constitution de la Commission des Jurés d'assises pour l'année 2021, la Mairie va procéder au tirage au sort des Hongrémaniens retenus **mercredi 5 mai**, à 14h.
Souvent méconnue, cette procédure a lieu chaque année. Elle est, en période hors-Covid, ouverte au public. Le juré d'assises n'est pas un magistrat professionnel mais un simple citoyen désigné par tirage au sort sur les listes électorales. Il n'intervient qu'en matière de crimes, c'est-à-dire d'infractions jugées en cour d'assises.

Qui peut être tiré au sort ?
Toute personne de nationalité française inscrite sur les listes électorales, âgée d'au moins 23 ans, peut être choisie. Après le tirage au sort, les futurs jurés seront notifiés de leur mission par courrier.
Une personne désignée comme juré doit, sauf cas très exceptionnels, se soumettre à ses obligations sous peine d'encourir une amende. Par ailleurs, si un salarié est sélectionné pour être juré d'assises, son employeur ne peut pas s'y opposer.

+ d'infos
Pour en savoir plus sur la fonction de juré d'assises
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1540

ÉLECTIONS : PENSEZ À LA PROCURATION

L'heure est bientôt venue de voter pour renouveler les 17 conseils régionaux et 101 conseils départementaux. **Les 20 et 27 juin 2021** (les dates ont été repoussées d'une semaine), se tiendront les élections départementales et régionales.
En cas d'absence aux dates fixées, vous êtes invités à faire une demande de procuration pour remplir votre devoir de citoyen. L'électeur absent (le mandant) et l'électeur qui le représente dans l'isoloir (le mandataire) doivent tous deux être inscrits sur les listes électorales de la même commune et jouir de leurs droits électoraux.

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale sur le site Internet *www.maprocuration.gouv.fr*. Cependant, l'électeur devra se présenter au commissariat ou en gendarmerie, en vue de la validation de la procuration.

Frelons asiatiques

La lutte continue

La ville traque cette espèce menaçante et vous rappelle comment le faire aussi.

Introduit en Europe il y a quelques années, le frelon asiatique (Vespa velutina) s'est rapidement adapté à nos contrées. Il est aujourd'hui un prédateur qui menace les abeilles en premier lieu mais aussi quantité de petits insectes. Depuis 2016, il est classé sur la liste des espèces exotiques envahissantes en raison de son pouvoir paralysant sur les ruches, empêchant les abeilles de sortir prélever le nectar et le pollen nécessaires à leur survie. D'autre part, les frelons se montrent agressifs à proximité de leur nid et peuvent attaquer l'homme. Plusieurs piqûres peuvent provoquer une hospitalisation. La ville de Magny le Hongre, soucieuse de la protection de ses habitants mais aussi très engagée pour la protection de notre équilibre écologique local, a fait l'acquisition de six pièges à frelons qui ont été installés, avec l'arrivée des beaux jours, en différents points stratégiques de la commune.

Ces dernières années, la présence de plusieurs nids a été constatée à Magny, entraînant l'intervention d'autorités compétentes pour les déloger sans risque. **Pour rappel, les sapeurs-pompiers ne sont pas équipés pour intervenir dans ce cas de figure**. En cas de nid sur votre propriété, vous devez faire appel à des professionnels répertoriés sur le site *www.magnylehongre.fr* (Ma ville > Magny nature). Si un nid se trouve sur la voie publique, merci de prévenir la mairie rapidement.

Piège, mode d'emploi
Privilégiez les zones proches des anciens nids, des arbres mellifères en fleur, ou encore des points d'eau, entre 0,50 et 1,50m du sol, au soleil le matin. Les pièges doivent se composer d'un **mélange de 2/3 de bière alcoolisée (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de fruits rouges**, dans le fond d'une bouteille en plastique dont le goulot a été coupé et retourné. Percez des petits trous sur les côtés pour laisser s'échapper les insectes non ciblés et déposez des galets ou des gravillons dans le fond.

Parcours culturel
résultats du sondage

Découvrez la liste des personnalités qui vont compléter le parcours des femmes remarquables.

Mère Teresa

Suzanne Noël

Lancé en mars dernier, le sondage pour l'agrandissement du parcours culturel s'est achevé en avril. Vous avez été nombreux à voter pour choisir les personnalités qui vont s'ajouter aux 6 premiers totems installés dans le parc du Lochy.

En tête des suffrages, les Hongrémaniens ont plébiscité
• Mère Teresa, prix Nobel de la paix en 1979 pour son action auprès des plus miséreux à Calcutta
• Lucie Aubrac, résistante française très active pendant l'occupation allemande
• Marie Marvingt, "la fiancée du danger", première femme à avoir piloté seule un avion et traversé la Manche.

Lucie Aubrac

Louise Michel

La liste des huit personnalités arrivées en tête du vote va venir progressivement garnir l'esplanade que la Ville de Magny souhaite consacrer aux femmes ayant marqué le monde de leur empreinte, en guise d'inspiration pour les femmes remarquables d'aujourd'hui et de demain. En plus des trois personnalités susnommées, les noms de Gisèle Halimi, Suzanne Noël, Katherine Johnson, Louise Michel et Rosalind Franklin ont également été retenus. Le prestataire lancera prochainement la fabrication des totems et procèdera à leur installation.

Marie Marvingt

Katherine Johnson

+ d'infos
Découvrez leurs destins exceptionnels sur www.magnylehongre.fr

Gisèle Halimi

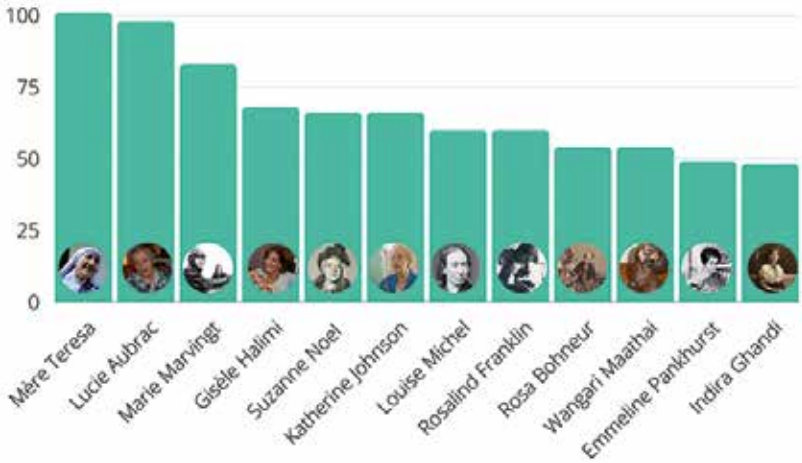

Rosalind Franklin

Les Hongrémaniens ont la parole

Réponses à vos questions, envoyées à *service-com@magnylehongre.fr* ou lues sur les réseaux sociaux.

J'ai dû faire intervenir Orange à mon domicile pour une coupure subite d'Internet. Le technicien m'a informé que des fils ont été coupés car le local dans la rue était ouvert. Que faire dans pareil cas ?

Nous comprenons l'inconfort de ces désagréments et la ville fait tout pour en limiter l'impact sur les habitants. Dans ce cas particulier, rue de la Clé des Champs (photo ci-dessous), la serrure de cette armoire de rue avait été très endommagée. Les agents municipaux l'ont refermée provisoirement et le prestataire du service a été contacté pour résoudre le problème sur ce matériel qui lui appartient. Orange a mis à disposition de tous (particuliers, professionnels, collectivités) un site internet *dommages-reseaux.orange.fr* pour signaler ce type de désordre. Cela concerne les armoires comprenant une étiquette d'identification bien visible avec le symbole Orange.

J'entends parfois des problèmes d'incivilités en ville et je m'interroge souvent sur la possibilité d'utiliser les caméras de vidéosurveillance pour les résoudre. Comment et pourquoi sont utilisées les images ?

Le Maire et ses adjoints, notamment Patrick Guérin, délégué à la Sécurité, ont accès à ces images, cela relevant de leurs prérogatives judiciaires (Premier magistrat de la commune et officier de police judiciaire) et administratives (délégation de pouvoir du Préfet pour détenir et exploiter une vidéoprotection). Dans la pratique, dès lors que le Maire ou ses adjoints le sollicitent, la Police Municipale consulte et extrait les données demandées. Les habitants peuvent avoir besoin de certaines images, mais elle ne peuvent être extraites que **dans le cas où les habitants auraient subi un préjudice qui entraîne une plainte pénale**. Dans ce cas, une réquisition est émise par le service saisi (police ou gendarmerie) en vue de l'exploitation des données demandées. Il est d'ailleurs important de se manifester tôt pour permettre de bloquer les images rapidement. Pour toute situation urgente, vous pouvez appeler la Police Municipale de Magny le Hongre (01 60 43 69 63) qui sera plus rapidement sur les lieux. Sans réponse immédiate, merci de contacter la Police Nationale au 17.

Je vois sur les réseaux sociaux de nombreux objets trouvés à Magny. Y a-t-il un service dédié en mairie pour vous apporter ces objets ou consulter ce qui a été trouvé ?

Partager ses "trouvailles" sur les réseaux sociaux peut être efficace si vous trouvez le bon canal de diffusion et la bonne audience, mais ça ne l'est pas toujours. Si vous trouvez un objet dans la rue, le mieux est de l'apporter au poste de Police Municipale, en face de l'Église Sainte-Geneviève, qui possède un local des objets trouvés. Sur place, tout est fait pour ne restituer ces derniers qu'à leur propriétaire, en toute sécurité. Cependant, vous pouvez également le déposer à l'accueil de votre mairie qui transmettra.

Les horaires d'accueil de la Poste ont été modifiés. Ce n'est pas pratique du tout. Peut-on en savoir plus ?

La modification de ces horaires a été décidée par la Poste en réponse à une fréquentation fortement en baisse. Il en va de même pour les bureaux des villes alentour, mais le recul est plus net à Magny (- 30%). L'activité se compose de 4% d'opérations financières, le reste n'étant quasiment que du retrait de colis l'après-midi et le samedi matin. Les nouveaux horaires s'adaptent à cette situation et sont les suivants depuis le 3 mai : du mardi au vendredi, de 14h à 17h45, et le samedi, de 9h30 à 12h30.

Magny accueille vos tout-petits

À Magny le Hongre, les jeunes parents disposent de plusieurs solutions pour faire garder leurs enfants en bas âge dans des structures et avec des personnes qualifiées. Rien de plus rassurant que ces possibilités que nous vous présentons ici.

La crèche "Les petits Meuniers" vous ouvre ses bras

La crèche municipale accueille 60 berceaux, pour des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle. Ils sont pris en charge dans trois unités différentes en fonction de leur année de naissance. La structure propose également un accueil occasionnel l'année précédant la rentrée scolaire.

L'équipe pluridisciplinaire organise les temps de vie en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant. Ainsi, chez les bébés, les soins de maternage, d'éveil et de motricité sont proposés quotidiennement. Pour les enfants qui savent marcher, des activités de motricité, puis les premières activités plus dirigées vont être proposées. Enfin, chez les grands, les enfants découvrent la vie en collectivité. Les temps de chant, de jeux, ou encore de lecture rythment la journée. Des activités diversifiées sont organisées toute l'année durant : peinture, dessin, pâtisserie, sorties, motricité. Des périodes à thème sont mises en place par les équipes de la crèche. Occasionnellement, la structure accueille également des spectacles à découvrir en groupe et des intervenants proposant une activité ludique et pédagogique.

Les repas sont préparés tous les jours par le cuisinier qui élabore des menus et des plats adaptés à chaque tranche d'âge, tant en termes de saveurs que de texture. Les enfants découvrent des aliments variés en fonction des saisons et dont certains sont issus de l'agriculture biologique. Les équipes de la crèche, en outre, proposent une approche du langage des signes pour permettre aux enfants qui n'ont pas encore la maîtrise de la parole de pouvoir s'exprimer en communauté et de mieux faire comprendre leurs envies et leurs besoins. Un bel espace aménagé et sécurisé permet de profiter de l'extérieur dès que la météo le permet. Tous les ans (sauf quand les mesures sanitaires l'en empêchent), les enfants font des visites dans les écoles pour mieux appréhender la suite de leur parcours personnel, une sortie collective, et participent à une fête au mois de juin. Celle-ci vient clôturer l'année et permet aux familles et aux équipes de se rencontrer autour d'un moment convivial, toujours très apprécié.

La crèche Myosotis

Ouverte à la rentrée 2018, la crèche Myosotis de Magny le Hongre, est une structure privée inter-entreprises gérée par la société Kid's Up, regroupant 28 berceaux. Elle est située dans la zone d'activité de Courtalin, et donc à proximité immédiate du parc Disneyland Paris et des entreprises qui l'entourent.

La crèche est conventionnée par la CAF de Seine-et-Marne. Les parents peuvent y bénéficier d'une place pour leur enfant au coût d'une crèche municipale par le biais d'une réservation de leur société. Les employeurs du père ou de la mère sont aidés par l'État qui leur reverse 50% au moyen du Crédit Impôt Famille. Les entreprises déduisent également jusqu'à 28% d'impôts sur le montant de la réservation, puisqu'il s'agit de charges opérationnelles, donc déductibles.

Pour toute information complémentaire et pour un accompagnement auprès des entreprises, l'équipe Kids'up reste à votre écoute au 01 46 38 28 95.

Les mesures sanitaires

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a modifié l'accueil des enfants. À la crèche municipale, la ville a mis en place trois entrées différentes pour éviter le regroupement d'un trop grand nombre de personnes dans les mêmes espaces. Chaque unité fonctionne désormais de façon autonome de manière à ne mélanger ni les adultes, ni les enfants. Les temps d'échange intersections ont été annulés.
Ceci a nécessité une adaptation du personnel de la crèche mais aussi des familles pour qui l'organisation a été perturbée. Des temps de désinfection sont organisés après chaque manipulation de jeux et de matériel. Le lavage des petites mains est intensifié pour apprendre les bonnes pratiques. Tout le monde continue d'apprendre à se connaître, malgré le masque et les blouses (colorées) des équipes.

Le RAM et les assistantes maternelles à l'écoute des Hongrémaniens

Crédit photo : Val d'Europe Agglomération

Le Relais parents Assistants Maternels – RAM du Val d'Europe – permet aux familles, aux parents et aux futurs parents, mais aussi aux professionnels (assistants maternels, futurs assistants et gardes à domicile) d'obtenir toutes les informations liées aux modes d'accueil du jeune enfant. Il s'adresse aux habitants et professionnels des communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin et Villeneuve-le-Comte. Le RAM du Val d'Europe est un service gratuit et intercommunal porté par Val d'Europe Agglomération et animé par des professionnels de la petite enfance.

Lieu de ressource et de proximité pour les familles et les professionnels

Le RAM du Val d'Europe est un **espace dédié aux familles** souhaitant :

• s'informer sur les différents modes d'accueil pour leur enfant ou futur enfant

• se renseigner sur l'accueil de leur enfant ou de leur futur enfant au domicile d'un assistant maternel

• bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives en qualité d'employeur, comme par exemple avec les aides et contrats de travail.

C'est également un espace dédié aux professionnels souhaitant :

• être informés sur l'agrément, leurs droits et devoirs dans leur pratique professionnelle

• faciliter le dialogue avec la famille employeur

• participer avec les enfants à des ateliers d'éveil au sein même de leur commune de résidence

• participer à la vie du RAM par le biais d'actions ludo-éducatives destinées aux enfants

Des conférences, des réunions thématiques ainsi que des groupes de travail à destination des parents et des professionnels sont organisés au fil de l'année.

Le RAM du Val d'Europe et moi

La commune de Magny le Hongre compte 50 assistantes maternelles agréées en activité. Chaque professionnelle propose une offre d'accueil diversifiée (rythmes, projets éducatifs, horaires...).
Les coordonnées de ces professionnelles sont disponibles sur *www.valdeuropeagglo.fr* (Rubrique services/relais parents assistants maternels) et sur *monenfant.fr*, site géré par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Chaque lundi et vendredi, de 9h à 11h15 en période scolaire, l'équipe du RAM anime des ateliers d'éveil destinés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Compte tenu de la situation sanitaire, ces ateliers se déroulent au Point Jeunes (59 rue des Labours), un espace actuellement dédié à l'accueil des enfants et des assistantes maternelles aménagé pour l'occasion. Un protocole sanitaire renforcé est appliqué par les animatrices du RAM et les assistantes maternelles. Aujourd'hui, ces ateliers sont fréquentés par 17 assistantes maternelles de la commune.

Les professionnelles de la petite enfance du RAM du Val d'Europe reçoivent les familles et les assistantes maternelles de Magny le Hongre sur rendez-vous :

• les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 17h30, à Esbly au Point commun (23 rue mademoiselle Poulet)

• les 1ers et 3èmes mardis du mois, de 14h à 17h30, à Chessy, à la Maison des Services Publics du Val d'Europe (27 place d'Ariane)

• le 2ème mercredi du mois, de 14h à 17h, à la mairie de Saint-Germain-sur-Morin.

Plus d'infos auprès du RAM du Val d'Europe, au 01 60 43 66 26 ou à *ram@vdeagglo.fr*

Zoom sur le Projet d'Accueil Individualisé

L'admission d'un enfant présentant une intolérance alimentaire, une allergie ou une maladie chronique nécessite des aménagements présentés dans le cadre d'un PAI.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est une démarche d'accueil résultant d'une réflexion entre différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade et permet de définir des adaptations propres à chaque enfant. Le document se fait après une prise de contact avec le directeur de l'école qui fournira un dossier papier à faire compléter par le médecin traitant pour établir un protocole à suivre dans les lieux d'accueil avant d'être validé par le médecin scolaire. Après avoir été validé par ce dernier, le PAI est transmis aux équipes du service Enfance-Jeunesse-Éducation et porté à la connaissance des équipes d'encadrement.

Paniers repas
En cas d'allergies ou d'intolérance alimentaire, il est recommandé que le médecin traitant fasse la demande de mise en place d'un panier repas. En effet, il est logistiquement impossible pour les encadrants d'identifier et d'avertir chaque enfant de la présence d'un produit allergène et la collectivité ne serait pas en mesure de fournir des repas adaptés au régime particulier de chaque enfant.

Sur recommandations du médecin, l'enfant peut bénéficier d'un repas fourni par ses parents, selon les modalités définies dans le PAI. En signant ce document, les parents s'engagent à fournir le déjeuner et/ou le goûter et à respecter la chaîne du froid du repas jusqu'à la remise à un agent technique, le panier repas passe alors sous la responsabilité de la collectivité.

En cas de manquement aux règles définies dans ce protocole, la famille sera prévenue pour remplacer le panier repas, car celui-ci ne pourra être substitué par la collectivité et devra être jeté. Il ne sera en aucun cas substitué.

En l'absence de Projet d'accueil individualisé retourné à la Mairie, la municipalité ne saurait identifier chez un enfant une allergie ou intolérance alimentaire. En cas de problème, seule la responsabilité de la famille serait engagée. Les parents sont invités à être particulièrement vigilants lors de la préparation de ce document.

Les centres de loisirs cet été

Si les vacances d'été semblent encore bien loin, les inscriptions dans les centres de loisirs se préparent dès à présent. Voici les dates d'inscriptions :

- Inscription jusqu'au **20 juin pour juillet**
- Inscription jusqu'au **18 juillet pour août**

Juillet	Août	Journée pédagogique pour les animateurs
Accueil au **Paradis des Ouistitis**, et aux **P'tites Canailles**	Les maternels et les élémentaires aux **P'tits Farfadets**	**Afin de préparer l'année scolaire, les centres seront fermés le mercredi 1er septembre.**

Zoom sur les activités des jeunes

Annulées en avril en raison des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, les activités pour les jeunes de 11 à 17 ans devraient faire leur retour pour les vacances d'été. Les inscriptions sont prévues **entre le 17 mai et le 13 juin**.
Pour connaître le programme des activités réservées à nos jeunes durant cette période, ainsi que les tarifs et les modalités d'inscription, restez connectés au site Internet de la Ville *www.magnylehongre.fr* ou sur la page Facebook officielle de Magny le Hongre.

Rappel des consignes de tri

Recycler ses déchets est un geste du quotidien simple à réaliser et permettant de les valoriser. À Magny le Hongre, les collectes sont assurées par le SMITOM. Petit rappel des consignes de tri sur le Val d'Europe

Malgré la mise en place du tri sélectif sur notre secteur il y a plusieurs années, le collecteur des bacs bleus ou jaunes, appuyé par le regard expert de l'ambassadeur du tri de Val d'Europe Agglomération, constate encore trop souvent des erreurs dans nos poubelles. Il se charge d'ailleurs toujours de remonter cette information aux propriétaires de ces conteneurs pour leur permettre de mieux comprendre la démarche et de s'améliorer à l'avenir.

Plus de doute sur certains produits

Depuis mai 2019, le tri a changé sur le secteur de Val d'Europe Agglomération. Les nouvelles consignes de tri, qui englobent davantage de produits comme le montre l'illustration ci-dessous, en plus d'avoir été distribuées dans tous nos foyers, sont disponibles sur le site *www.vdeagglo.fr*. La collecte prend depuis en charge des produits qui pouvaient semer le doute dans l'esprit des habitants, comme par exemple les capsules de café, tous les types de sachets ou d'emballages en plastique ou encore les pots de yaourts. N'hésitez plus et faites désormais un tri plus efficace sur ces produits.

Un effort collectif à fournir

L'idée derrière le tri est bien entendu de limiter l'impact de notre consommation courante sur l'environnement et de recycler le plus de matières possibles. Il est également important de préparer le Val d'Europe aux lois, actuelles et futures, visant à faire payer les communes en fonction du poids de déchets non recyclés produits. Les pesées observées dans nos communes, Magny le Hongre y compris, sont encore largement en-dessous des résultats que nous pouvons atteindre. C'est un effort collectif que nous devons tous réaliser.

Vos bouchons en plastique pour la bonne cause

Investie depuis 2005 pour participer à l'achat de matériel d'aménagement de logements ou de voitures, "les Bouchons d'amour" est une association solidaire et engagée parrainée par le comédien Jean-Marie Bigard.

En organisant un ramassage de bouchons en plastique, elle assure leur transmission vers une usine spécifique qui les transformera par la suite en poubelles. La revente de ces bouchons génère une somme qui participe notamment à l'amélioration du quotidien de personnes en situation de handicap, dans le cadre d'un achat de fauteuil roulant ou de prothèses auditives, par exemple.

Au mois d'avril, la municipalité a fait le choix de s'engager en faveur de l'association "Les Bouchons d'amour" en installant en ville plusieurs points de collecte de bouchons : à l'accueil de l'hôtel de ville, à l'entrée du gymnase Émilie Andéol, de la Halle des sports Alexis Vastine. Vous pouvez également déposer vos bouchons dans les centres de loisirs lorsque vous venez chercher votre enfant. La collecte est assurée sur le secteur allant de Chelles à Meaux par Jocelyne Gores, bénévole à temps plein. Toutes les bonnes volontés sont invitées à se faire connaître pour lui prêter main forte (contact : *jocelynegores@wanadoo.fr*). Par ailleurs, le centre de vie Passeraile (rue du Bois de la Garenne) récolte déjà des bouchons en plastique depuis plusieurs années.

Si vous souhaitez vous aussi faire don de vos bouchons et faire un geste en faveur du développement durable, vous pouvez directement les déposer dans les points de collecte précédemment mentionnés. Attention, les bouchons issus d'emballages de produits toxiques ou pharmaceutiques ne sont pas acceptés. Rendez-vous sur le site *www.bouchonsdamourfranciliens.fr* pour en savoir plus. Merci d'avance !

Budget Participatif écologique : les résultats

La ville est à nouveau lauréate pour le Budget participatif écologique.

Nous vous faisions part dans notre numéro de février de la participation de la ville à la deuxième édition du Budget participatif écologique et solidaire organisé par la Région Île-de-France. Grâce à vos votes, les trois projets soumis par la ville seront financés en partie par la région Île-de-France et réalisés dans les mois à venir.

Pour rappel, les projets proposés par la commune étaient :
• L'installation de 2 tables de tri sélectif pour cantine scolaire qui sensibiliseront les enfants au tri et à la valorisation des déchets (illustration ci-dessous).
• La mise en place d'éclairage LED pour remplacer ceux existant rue du Moulin à vent dans une démarche d'optimisation et de réduction de la consommation énergétique.
• L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie relié à un abri de jardin pour l'école élémentaire Simone Veil.

Dans les semaines à venir, une troisième édition du budget participatif écologique pourrait voir le jour. Pour soutenir les initiatives hongrémaniennes, restez connectés et restez informés des dernières actualités.

Les travaux faits et à venir

Les services techniques de la commune ont procédé à différents aménagements sur la commune pour votre sécurité mais aussi pour votre confort.

1

Des "Cédez le passage" au nord de la commune

Pour mettre fin à la confusion qui régnait dans l'esprit de certains habitants du nord de la commune, une nouvelle signalisation a été installée à la sortie de la rue de l'Engrain, de l'allée des Anthères, de la rue Montaison, de la rue du Limonier, de la rue du Puits, de la rue des Murailles, de la rue du Lavoir, de la Boucle des Hespérides, de l'allée des Concrètes et de l'allée de l'Absolue, sur la rue des Labours. Désormais, un "Cédez le passage" et un marquage au sol clair indiquent aux automobilistes qu'ils n'ont pas la priorité en sortant de ces voies.

2

De nouveaux arrêts minutes

En avril, la Ville a tracé de nouveaux arrêts minutes à plusieurs endroits.
- 14 places, rue des Grouettes, le long du collège Jacqueline de Romilly, à la place des arrêts de cars (utilisés dans le cadre de l'accueil temporaire des élèves du collège Claude Monet de Bussy-Saint-Georges), pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants plus facilement
- 2 places rue des Labours, face aux commerçants, dont une à l'endroit d'une place de livraison qui n'était plus utilisée
- 1 rue du Moulin à Vent, à proximité de l'espace médical et des commerces

Ces dernières ont été tracées en concertation avec les commerçants pour faciliter le stationnement des clients qui viennent chercher des commandes à emporter ou effectuer des opérations rapides (banque, débit de tabac, etc).

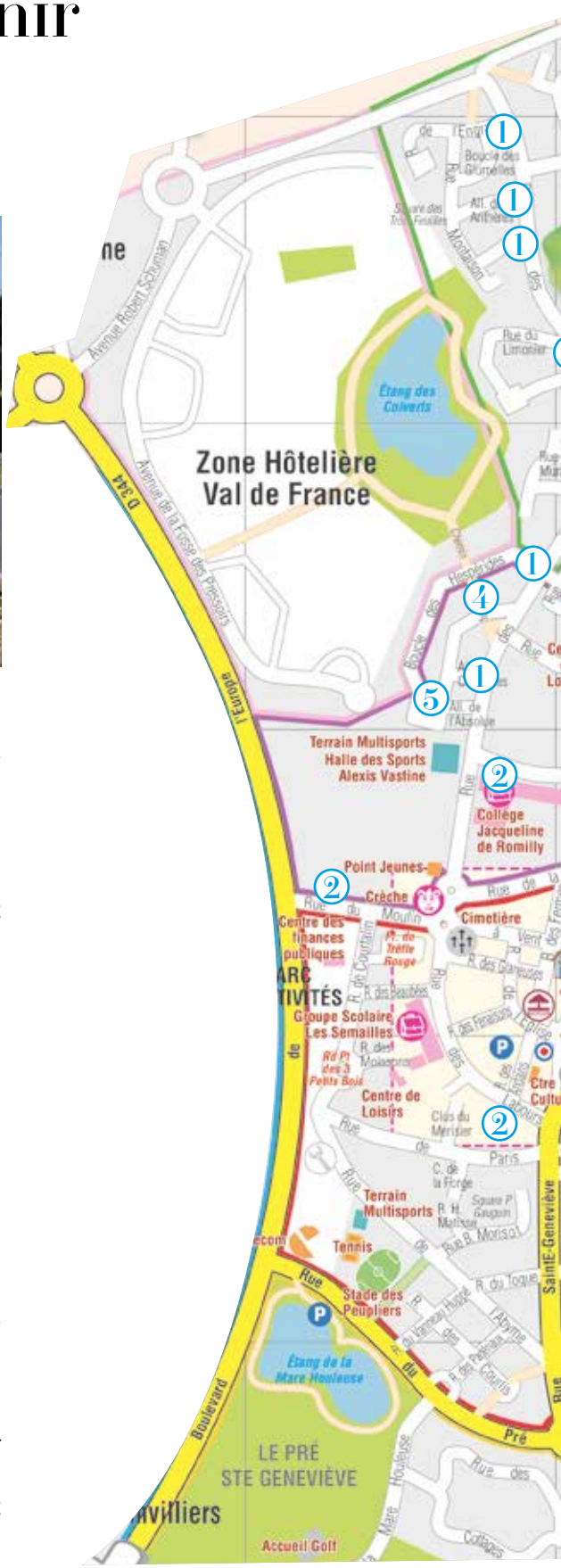

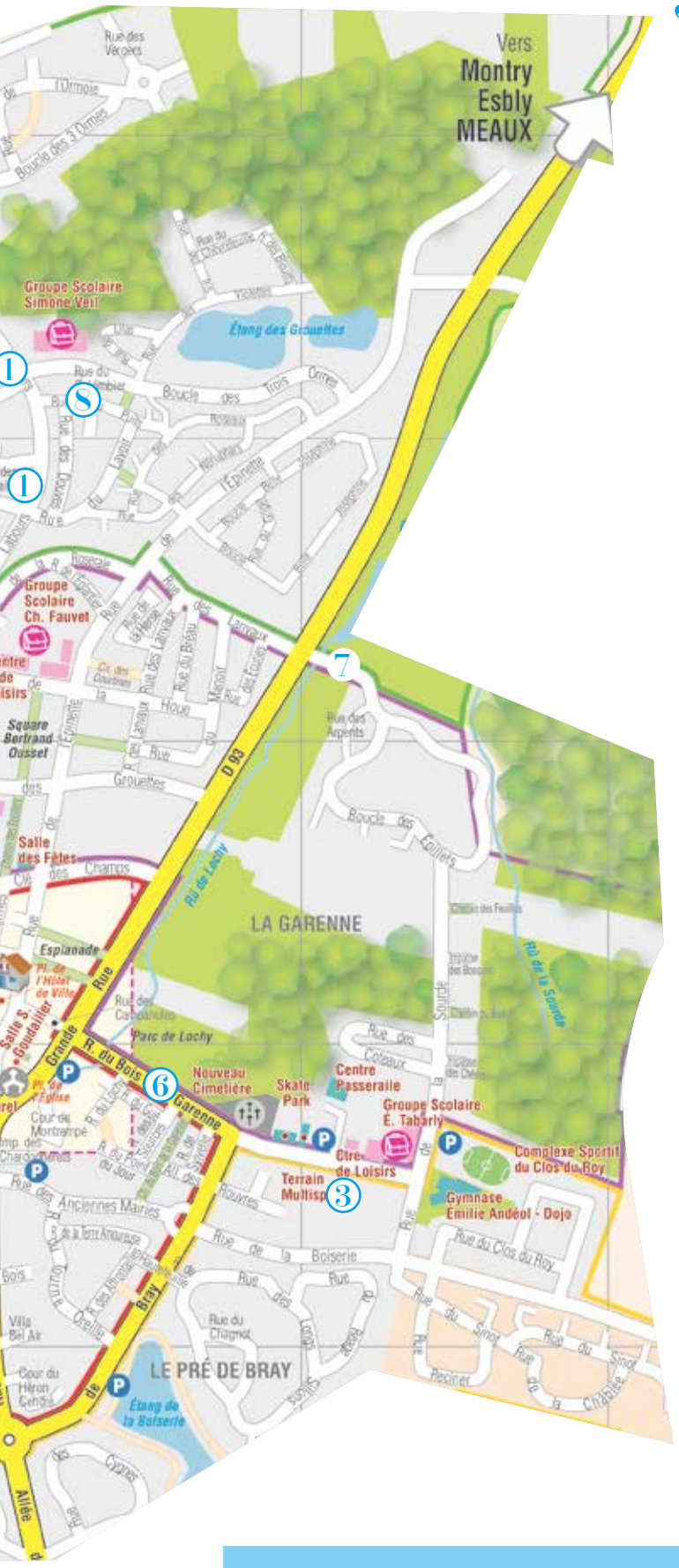

3

Réouverture de places de stationnement aux Ouistitis

Afin d'augmenter la capacité de stationnement temporaire aux abords du groupe scolaire Éric Tabarly pour déposer et récupérer les enfants, la ville a fait retirer les potelets installés en 2017 face au centre de loisirs "Le Paradis des Ouistitis". Ce sont ainsi 8 nouvelles places qui sont disponibles.

Renforcement de la signalétique piétons 4

Afin de favoriser la visibilité des piétons qui traversent en direction de l'étang des Colverts, la ville a fait le choix de tracer des lignes jaunes de part et d'autres des passages piétons du chemin de l'Étang.

Deux nouvelles places de stationnement 5

En réponse à la demande formulée par les habitants lors d'une rencontre avec leurs élus, deux places de stationnement ont été tracées Boucle des Hespérides, ainsi que des lignes jaunes pour favoriser la circulation des véhicules et sécuriser les trajets piétons.

Circulation alternée 6

À la suite d'un affaissement de chaussée sur la rue du Bois de la Garenne, un système de circulation alternée a été mis en place temporairement. Les services du Département prennent en charge cette intervention.

Nouveau marquage au sol 7

Afin de mieux marquer les repères des véhicules dans un virage ayant peu de visibilité, la ville a fait tracer une ligne blanche au sol au sortir de la boucle des Épillets, en direction de la RD93.

Passage piétons à l'école Simone Veil 8

Pour la sécurité des écoliers et de leurs parents aux abords du groupe scolaire Simone Veil, des passages piétons ont été matérialisés rue du Puits.

TRAVAUX À VENIR

Courant mai, la ville va procéder à la rénovation des trottoirs de la rue du Moulin à Vent qui ont été abîmés au fil des années par les racines des acacias plantés le long de la rue. Récemment déracinés pour laisser place à des essences d'arbres plus adaptées (des lilas des Indes), ces arbres avaient déformé la chaussée qui sera bientôt remise à niveau.

À ne pas manquer

Des rêves dans le sable

Samedi 12 juin, à 15h, Lorène Bihorel invite le public hongrémanien à s'émerveiller. Lony et Léane, jeunes élus du CCDJ, mènent l'interview pour vous en apprendre davantage sur ce spectacle.

Lorène Bihorel ©Jean-Michel Bihorel

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre spectacle ?
Je m'appelle Lorène Bihorel, je suis dessinatrice et je présente le spectacle "Des rêves dans le sable" depuis 8 ans, soit environ 850 représentations. Il consiste à dessiner dans le sable posé sur une table lumineuse, dont le résultat est projeté sur un écran. Le public voit des histoires se construire puis se modifier. Au total, ce sont dix histoires qui se suivent, parfois avec un texte, parfois avec une musique, sur des thèmes variés.

Comment vous est venue cette idée ?
J'avais 17 ans, j'ai vu une artiste ukrainienne réaliser ce type de performance. Je n'y ai vraiment repensé que des années plus tard, j'ai eu envie de mettre mon talent dans ce type de performance. Au début, je souhaitais faire des scènes courtes pour un format TV, de 2 ou 3 minutes maximum, mais ma première histoire faisait plutôt 10 minutes. Plutôt que de réduire, j'en ai créé d'autres pour aboutir à ce spectacle. Cela se prêtait finalement plus à la scène et je l'ai expérimenté à Avignon avant que des programmateurs me contactent.

Cela ne vous met-il pas la pression de faire ça en public ?
Je n'ai pas vraiment le trac ou la peur de mal faire car je suis à l'aise pour dessiner.

À qui s'adresse votre spectacle ?
À tout le monde et c'est justement ce qui me plaît. Chacun va avoir son niveau d'interprétation. On peut se laisser bercer par l'histoire, se laisser surprendre par la technique. Ce spectacle suscite de la curiosité. C'est selon la sensibilité de chacun.

Pendant la crise, vous-êtes vous entraînée ?
Non, j'ai dû faire seulement cinq dessins depuis 1 an. Je ne ressens le besoin de dessiner que quand j'ai l'énergie, l'inspiration et la patience pour cela, je ne veux être guidée que par le plaisir. Ce n'est pas comme un athlète qui a besoin d'entretenir son corps pour être souple ou fort.

Cela ne vous frustre-t-il pas de devoir toujours effacer pour recommencer ?
Au contraire, cela m'amuse beaucoup de jouer avec cela. Le cerveau aime fixer les choses alors qu'elles peuvent aussi être éphémères et ne durer qu'un instant. Quand j'étais jeune, mes parents, qui sont artistes tous les deux, déchiraient parfois leurs œuvres et cela me choquait. Mais cela m'a montré que c'était possible.

Que diriez-vous aux gens pour qu'ils viennent vous voir ?
Venez, c'est un spectacle qui fait du bien.

+ d'infos
"Des rêves dans le sable" par Lorène Bihorel
Samedi 12 juin, 15h - Salle des Fêtes
Réservations sur www.magnylehongre.fr dès l'annonce de la réouverture des lieux culturels

Mais aussi...

9 MAI

Annulation des 10 km de Magny

Initialement prévue le 14 mars, la course organisée au profit de l'association ELA avait été reportée au 9 mai dans l'espoir d'une évolution favorable des conditions sanitaires. Il n'en a finalement rien été et les organisateurs n'ont finalement eu d'autre solution que d'annuler l'édition 2021 des 10 km de Magny. Rendez-vous en 2022.

23 MAI

Vide-greniers de printemps

Dimanche 23 mai, de 9h à 18h, les rues de la Sourde et du Bois de la Garenne s'animeront pour laisser place au vide-greniers de Magny le Hongre, organisé cette année par le Comité des fêtes de la Ville.
Le temps d'une journée, chineurs et curieux pourront parcourir les allées de cette brocante et faire de bonnes affaires. Les inscriptions sont toujours ouvertes sur le site de la ville *www.magnylehongre.fr* et à l'accueil de la mairie.

Chasse aux œufs pour nos enfants

Le Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) propose sa traditionnelle Chasse aux œufs **samedi 29 mai** suite au report du même événement prévu le 5 avril dernier. Cinq créneaux seront proposés aux enfants en fonction de leur école de référence : de 9h à 10h pour Éric Tabarly, de 10h30 à 12h30 pour Charles Fauvet, de 13h30 à 14h pour les Hongrémaniens scolarisés à l'extérieur de la commune, de 14h à 16h pour Les Semailles, de 16h30 à 17h30 pour Simone Veil. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 mai sur le Kiosque famille.

29 MAI

29 MAI

One Man Show de Jéremy Charbonnel

Il aurait dû être à l'affiche de la saison culturelle de mai 2020, Jéremy Charbonnel retente sa chance cette année pour présenter son One Man Show "Sans gluten" **samedi 29 mai**. Profitez d'un moment de détente et de rire aux cotés du spécialiste de l'humour incisif qui n'épargne personne.
Consultez le site de la ville et nos réseaux sociaux pour être informés de l'ouverture de la billetterie qui se fera environ 15 jours avant le spectacle, si celui-ci peut avoir lieu,dans le respect des consignes édictées par le gouvernement.

Attention la tenue de ces événements est soumise à l'évolution de la situation sanitaire. Les informations évolutives seront disponibles sur tous les supports de communication municipaux. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le judo attend son heure

Le Judo Club Val d'Europe, ambitieux, se prépare à la reprise de ses activités après la crise.

Disciplines fortes du panorama français, le judo et le ju-jitsu souffrent comme toutes les autres fédérations sportives de la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Au sein des communes formant Val d'Europe Agglomération, une association fait référence en la matière depuis 1984 : le Judo Club Val d'Europe, forte de son bilan, de son influence et de ses résultats probants tant en termes de progression de ses élèves que de leurs médailles rapportées de différentes compétitions, en France comme à l'étranger.

"*Au début, nous n'avions que 6 licenciés à Coupvray*, se souvient Philippe Demarche, le Président du club. *Puis, la mairie de Magny nous a prêté une petite salle à l'école Les Semailles avant que nous grandissions et que Bailly-Romainvilliers nous rejoigne. L'an dernier, le club comptait 573 licenciés avec un soutien très fort des mairies et de Val d'Europe Agglomération.*" Au cours des années, le club a pris un essor considérable. Il compte aujourd'hui huit professeurs qui ont tous fait leurs gammes au sein de l'association où ils ont démarré ceinture blanche. Ces enfants du club sont quatre à exercer à Magny le Hongre, avec un professeur de taïso. Tous accueillent leurs élèves dans ce que le président considère comme "*une des plus belles salles d'Île-de-France*", le gymnase Émilie Andéol et son dojo attenant.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nom de l'enceinte porte le nom d'une judokate, médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. L'influence et la bonne réputation du club ne sont pas étrangers à la venue de cette brillante amie, présente en personne pour donner son nom au gymnase du complexe sportif du Clos du Roy le 7 octobre 2017 lors d'une grande journée festive.

Effet JO après l'été

Comme pour toutes les associations, la crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur le club où tous les professeurs répondent présents malgré tout. "*Nous nous attendons à perdre entre 80 et 100 licenciés cette année*, reprend M. Demarche. *Je comprends les parents qui ne savaient pas si l'activité allait repartir et qui ont attendu. Je commence à avoir des demandes de remboursement sur le dernier trimestre 2020. En cela, le soutien des mairies et de Val d'Europe Agglomération, notamment celui de Magny le Hongre, nous aide énormément.*" Pendant cette période compliquée, le club a fait son possible pour poursuivre les activités, par écran interposé dans un premier temps avant de constater que cela avait ses limites et que seul le taïso maintenait l'assiduité de ses participants. "*Au judo et au ju-jitsu, on ne peut pas se contenter de renforcement musculaire*, explique le président du club. *Les gens ont besoin de combat. On devrait pouvoir mener des séances en extérieur avec le retour des beaux jours, même sans contacts.*"

L'heure est désormais à l'espoir d'un début de nouvelle saison, avec une annonce espérée de la reprise officielle à la rentrée, voire avant. Philippe Demarche et ses ouailles n'attendent que ça : "*On attend que les adhérents nous fassent confiance et que de nouveaux nous rejoignent. Cette année est spéciale car nous comptons sur un effet JO après l'été avec des stars comme Teddy Riner et Clarisse Agbegnenou. Nous allons essayer de redynamiser le club avec un évènement. Nous allons repartir de plus belle.*"

TRIBUNES

Liste Pour Magny notre ville

Nous venons de rouvrir la crèche municipale qui avait dû fermer de nouveau afin de répondre aux directives gouvernementales de ce troisième confinement.
Depuis le début de la crise sanitaire tout l'équipe de la crèche s'est mobilisée pour appliquer les protocoles sanitaires successifs, permettant l'accueil des enfants en toute sécurité.
La direction a ainsi mis en place 3 entrées distinctes pour permettre à chaque section (petits, moyens et grands) d'avoir une entrée dédiée en évitant au maximum le brassage des groupes et les chassés croisés des parents quand ils viennent déposer ou récupérer leurs enfants.
Malgré ce protocole strict toute l'équipe pluridisciplinaire de la crèche continue à œuvrer pour assurer la continuité du programme pédagogique propre à chaque section.
Je tiens ici à remercier toute l'équipe de la crèche pour leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation ainsi que leur dévouement auprès de nos petits Hongrémaniens.

Alejandra BELLINI

Liste Ensemble Continuons Magny Le Hongre

L'immunité collective
Quand vous lirez cette tribune, nous espérons que ce confinement, qui n'en est pas réellement un, sera derrière nous car cela signifiera que la tension hospitalière diminue.
L'unique porte de sortie de cette pandémie qui nous submerge depuis plus d'un an est une vaccination de masse. A ce sujet, nous remercions notre municipalité d'avoir facilité l'injection d'une 1ère dose Pfizer à nos aînés volontaires, ainsi que VEA pour l'installation d'un vaccinodrome dans un hôtel Disney. Mais tant que l'immunité collective n'est pas là, les gestes barrières restent de rigueur pour tous, vaccinés comme non vaccinés. Cette situation est longue et lassante mais si nous voulons un jour entrevoir le bout du tunnel, il nous faut encore faire quelques efforts, en limitant les sorties non essentielles et les rassemblements sans distanciation sociale et sans port du masque, toujours obligatoire dans tout le département par arrêté préfectoral au moment où nous écrivons ces quelques lignes. Nous comptons sur vous.

L'équipe ECMLH

Liste Un nouveau souffle pour Magny

Ce mois-ci, songeant à notre système et notre vie quotidienne j'ai voulu partager avec vous ces extraits du célèbre poème de Paul ELUARD où chacun pourra trouver du sens y compris dans l'actualité :

« Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom
Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom
Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom
Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom
Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom
Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom
Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom
Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

LIBERTÉ. » ...

Bien sincèrement
Frédéric ROMERO

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

VENDREDI 7 MAI
FILE7 : FLÈCHE LOVE
19h, File7
www.file7.com

MERCREDI 19 MAI
FILE7 JEUNE PUBLIC : SUPEREGO
14h30, File7
www.file7.com

SAMEDI 22 MAI
FILE7 : JEANNE ADDED, CINÉ-CONCERT
19h, File7
www.file7.com

DIMANCHE 23 MAI
VIDE-GRENIERS
9h-18h, rues de la Sourde (p. 17)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 29 MAI
CHASSE AUX OEUFS
De 9h à 16h30, par créneaux (p. 17)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 29 MAI
ONE MAN SHOW - JÉRÉMY CHARBONNEL
20h30, salle des Fêtes (p. 17)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 5 JUIN
FILE7 : HILIGHT TRIBE
20h30, File7
www.file7.com

SAMEDI 12 JUIN
SPECTACLE : DES RÊVES DANS LE SABLE
15h, salle des Fêtes (p. 16)
www.magnylehongre.fr

LUNDI 14 JUIN
CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Hôtel de Ville
www.magnylehongre.fr

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN
ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
Premier et deuxième tour
www.magnylehongre.fr

LUNDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
Dans les rues de la ville.
www.magnylehongre.fr

MERCREDI 30 JUIN
COLLECTE DE DONS DU SANG
Salle des Fêtes (p.4)
www.magnylehongre.fr

En raison de l'actualité sanitaire, l'agenda présenté est susceptible de subir des modifications.

Tenez-vous informé(e) sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet, www.magnylehongre.fr

Pour vous assurer de la tenue et des conditions d'accès des évènements File7, nous vous invitons à consulter le site officiel de l'organisateur, www.file7.com

VIE LOCALE